

La vie littéraire

Pédiatres et accoucheurs



Jusqu'à quel point peut-on assurer que l'éditeur d'un livre en est également le coauteur ? Ce n'est pas une question de droit mais d'éthique et de déontologie. Précisons d'emblée que l'éditeur en question n'est pas le patron d'une maison d'édition (*publisher*), mais celui de ses collaborateurs qui travaille son texte avec l'auteur (*editor*). Ce dernier est un haut commis aux écritures visité par la grâce lorsqu'elle s'appuie sur la technique et le savoir-faire.

Gordon Lish a tant et si bien jivarisé les manuscrits de Raymond Carver qu'il en a fait un écrivain minimaliste malgré lui, jusqu'à s'attribuer une grande partie de sa gloire ; et tout récemment encore, en examinant les manuscrits de Jane Austen, une chercheuse a pu constater que son *editor* avait joué un rôle certain en corrigeant une orthographe, une grammaire et une ponctuation plus que défaillantes.

Ces choses-là se découvrent le plus souvent après la mort. Ainsi, en lisant la biographie que Jean Lacouture vient de consacrer à Paul Flamand, le fondateur des éditions du Seuil, on apprend aux pages 104 à 107 que *Le Dernier des Justes* (prix Goncourt 1959), d'André Schwarz-Bart, doit beaucoup à son *editor* Paul-André Lesort. De celui-ci, le biographe écrit qu'il fut " *l'accoucheur de cet ingénu* ". Jusqu'à quel point ? " *L'histoire des lettres gagnerait peut-être à une telle mise au point.* " C'est en dire trop ou pas assez. Qui insinue ouvre la porte à toutes les interprétations. D'autant que, lorsque l'auteur se présenta au Seuil pour la première fois, il avait déjà accouché.

" Chirurgie esthétique "

Quand on lui demande des explications, Lacouture concède : " *Je retire "accoucheur". Disons plutôt "pédiatre" en ce qu'il a amélioré un génie naissant, un inconnu qui n'avait jamais rien écrit, n'était pas*

un véritable écrivain et tenait Crime et châtiment pour un roman policier ! " Jean Lacouture s'appuie sur deux sources : ses propres souvenirs des séances du comité de lecture et les Mémoires inédits de Paul Flamand : " Lesort disait que c'était malhabile, inabouti, à retravailler, à raboter, à ciseler. Ce qui était bien dans l'esprit du Seuil où l'on pratiquait une chirurgie esthétique assez énergique. Le Dernier des Justes n'en demeurait pas moins un joyau, mais à affiner. Lesort en fut le polisseur. Ou le ré-écrivain, mais jusqu'à quel point ? "

Paul Flamand mémorialiste, lui, s'étonnera que Schwarz-Bart n'ait plus rien donné après ce chef-d'oeuvre. Et pourquoi pas ? On en a connu d'autres qui furent " l'écrivain-d'un-seul-livre ", mais quel livre ! Quant au travail sur le manuscrit, les auteurs se divisent au fond en deux catégories : ceux qui font une fausse couche quand leur *editor* leur suggère d'enlever une virgule, et ceux qui sollicitent sa correction fraternelle en laissant leur amour-propre au vestiaire.

Alors, Schwarz-Bart ? D'après Kathleen Gyssels, professeure à l'université d'Anvers, où elle travaille sur les littératures des diasporas juive et noire, Paul-André Lesort lui avait fait réduire de moitié les 3 000 feuillets de son manuscrit, avant de l'engager à couper sans relâche dans *Le Dernier des Justes*, tandis que Paul Flamand le poussait à changer de nom - " *ce que je trouve plus grave encore !* ", s'exclame l'universitaire. Même si elle convient qu'un tel manuscrit aurait posé problème à n'importe quel éditeur, elle exprime des doutes : " *J'ai l'intuition que le rôle de son éditeur fut plus intimidant qu'encourageant car il l'a forcé à s'autocensurer.* " Jusqu'à quel point ? On y revient toujours.

Robert Bober, qui fut son ami de 1949 à sa mort, confirme sa précision quasi maniaque, sa quête incessante du mot juste, sa rigueur morale, son tempérament pointilleux et perfectionniste. " *Il ne trichait pas et n'aurait jamais signé un roman dont il n'aurait pas été l'unique auteur.* "

Francine Kaufmann, professeure à l'université Bar-Ilan, a consacré sa thèse au *Dernier des Justes*. Elle a lu le manuscrit de la main de

l'auteur, évoque plutôt un premier jet de 1 200 feuillets, qui furent resserrés : " *Tout cela ne va pas du tout dans le sens d'un travail sérieux de Lesort sur le texte même ni d'une "collaboration" étroite avec l'auteur. Son intervention n'a pu être que marginale. Je dois dire que je doute fort qu'André aurait accepté qu'un autre reprenne son travail (sauf pour des corrections de détail). "*

Le 30 juillet 1975, celui-ci lui avait avoué : " *Me faisant confiance, les éditions du Seuil m'accordèrent une avance qui me permit de mener à bien la cinquième version. Sans cette avance, il est possible, sinon probable que le livre n'aurait jamais été terminé. "* Jusqu'à quel point ?

Pierre Assouline

© Le Monde

◀ **article précédent**
La magie ClaroZ

article suivant ▶
Avant Genet, après Genet